

Décision 18-DCC-05 du 05 janvier 2018

relative à la prise de contrôle exclusif de la société UTAC par le Fonds de Consolidation et de Développement des Entreprises II

Posted on: 23 janvier 2018 | Secteurs :

PROFESSIONS RÉGLEMENTÉES

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération

Prise de contrôle

Partie notifiante

Sté Fonds de Consolidation et de
Développement des Entreprises II

Dispositif(s)

Autorisation

Décision de phase

Phase 1

Décision simplifiée

Non

**Entreprise(s) ou
organisme(s) concerné(s)**

Groupe UTAC CERAM

Lire

le texte intégral de la décision

33.64 Ko